



AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT

LES CONSÉQUENCES DE LA SURDITÉ DANS LA VIE QUOTIDIENNE

De nombreuses indications sonores sont indispensables (réveil-matin, sonnette de porte, sonnerie du téléphone, pleurs d'enfant, appels d'une pièce à l'autre...).

La surdité empêche ou compromet la perception de ces bruits déli-bérés.

Ces bruits utiles peuvent être amplifiés ou traduits en signaux tactiles ou lumineux.

Diverses dispositions architecturales facilitent la vie quotidienne.

personnes. L'efficacité du flash lumineux dépend de la sensibilité de chacun à la lumière.

Ces réveils sont vendus chez les audioprothésistes ou par correspondance auprès des sociétés spécialisées.

SONNERIE DU TÉLÉPHONE

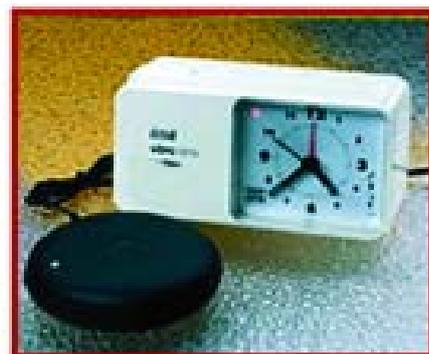
Le plus simple est de brancher, sur une des prises téléphoniques, un flash avertisseur; le téléphone pouvant se connecter dessus. France-télécom proposait il y a quelques

2-AS

**Association pour
l'Accessibilité
du cadre de vie aux
personnes Sourdes,
devenues sourdes
ou malentendantes**
12, rue d'Auffargis
78690 Les Essarts-le-Roi
www.2-As.org
Fax : 01 30 41 55 17

RÉVEILLE-MATIN

Il existe deux types de réveil pour se réveiller sans rien entendre : avec flash lumineux ou avec vibreur. Le vibreur (un objet en forme de petite galette qui se glisse sous le matelas ou sous l'oreiller) est plus efficace, mais il est jugé agressif par certaines



Réveil-matin avec vibreur

années, aux personnes malentendantes ou sourdes, avec le Minitel, un premier flash gratuit et les suivants à un prix modique. Maintenant, ces flashes sont exclusivement vendus (48 euros HT par mois). L'autre solution est donc d'acquérir des téléphones avec flash incorporé, mais il faut vérifier la puissance du flash (et avec éventuellement la fonction SMS). En principe, il faut un flash par pièce, mais on peut souvent se contenter d'équiper la chambre et le séjour/cuisine (une bonne implantation du flash permet de le voir de plusieurs pièces), Il est possible de connecter, sur le flash individuel, avec un kit, la sonnerie de la porte d'entrée.

Les systèmes à courant porteur ou par ondes radio permettent aussi la détection de la sonnerie du téléphone.

SONNETTE DE PORTE (OU D'INTERPHONE)

Il existe des sonnettes spécifiques qui comportent un flash lumineux: elles peuvent suffire pour des studios ou des petits appartements.

SYSTÈME À COURANT PORTEUR

Lorsque l'on veut détecter de nombreux bruits délibérés (sonnerie de porte, de téléphone, enfants...), le système le plus approprié est le « courant porteur ».

Ces appareils électroniques



AVIS D'EXPERT

Que choisir : des amplificateurs ou des avertisseurs lumineux ?

Le choix dépend du degré de surdité, les personnes sourdes n'ont pas le choix...

Pour les malentendants qui peuvent encore choisir, il est conseillé de n'amplifier que la parole (téléphone, Interphone, télévision...) et d'utiliser des avertisseurs lumineux ou vibrants pour tous les bruits délibérés.

Les prix ne sont pas négligeables : consulter différents fournisseurs et sociétés de VPC et faire jouer la concurrence.

utilisent le circuit électrique du logement pour transmettre des signaux.

Ils comprennent :

- un émetteur pour chaque bruit à détecter,
- un ou des récepteurs - avertisseurs (flashes lumineuses).

Les bruits sont détectés soit par une liaison directe (branchement sur les fils de la sonnette), soit par un microphone qui se colle ou se pose à proximité de la source de bruit (téléphone, berceau...).

Sur les récepteurs, des diodes de couleurs différentes permettent d'identifier l'origine du bruit.

Ce système ne demande pas de travaux et peut être facilement modifié. Seule limitation : il doit y

avoir un compteur EDF à l'origine de l'installation (c'est le cas général dans le logement, mais pas toujours dans des chambres d'étudiants ou les maison de retraite). S'il est impossible d'installer un système à courant porteur, il faut alors utiliser les techniques classiques de l'électricité (relais, temporisateur, circuit électrique, etc.) ou un système radio.

Ces systèmes par courant porteur se trouvent chez les audioprothésistes ou les fournisseurs spécialisés.

SYSTÈME RADIO

Il existe des systèmes entièrement radiocommandés, plus coûteux que les systèmes à courant porteur, mais plus faciles à implanter (pas de prise de courant); avec cependant l'inconvénient de devoir porter en permanence un clip (ou montre) vibrant.

Le clip vibrant est commandé par onde radio via des détecteurs reliés aux bruits à détecter.

Il peut être complété avec un système d'avertisseurs lumineux.

Ce système radio est indispensable pour les pavillons avec jardin (où l'installation de flashes serait compliqué et les flashes peu visibles au soleil).

SURVEILLER SON BÉBÉ

Il existe dans le commerce des « surveillance-bébé » avec une fonction vibreur ou un système vidéo-caméra.

Les systèmes à courant porteur ou à ondes radio proposent également des détecteurs « d'écoute bébé ».

LE FLASH HÔTEL

Il s'agit d'un produit spécifique conçu pour les hôtels, mais qui peut aussi servir pour des studios, des chambres d'étudiant, des maisons de retraite...

L'appareil, sous un unique boîtier,



Système à courant porteur :
émetteur avec microphone miniature



Système à courant porteur :
flashe avertisseur

permet de signaler une personne qui frappe ou sonne à la porte, la sonnerie du téléphone; incorpore un réveille-matin vibrant et peut être relié à l'alarme incendie.

LES TÉLÉPHONES

La sonnerie du téléphone peut être amplifiée avec des amplificateurs que l'on trouve facilement dans le commerce ou les agences France-Télécom. Cependant, l'amplification n'est utilisable que par les personnes dont la surdité est modérée.

Des téléphones avec écoute amplifiée et/ou système d'induction magnétique existent (y compris pour les portables).

Des téléphones sans fils et des portables blindés existent et permettent l'écoute (sans interférences) avec un appareil auditif.

LES INTERPHONES ET VIDÉOPORTIERS

Dans un pavillon, un vidéoportier est préférable. Sa sonnerie sera détectée par l'allumage de l'écran et des avertisseurs lumineux.

Dans les logements collectifs (à défaut de l'installation d'un vidéo-

portier collectif), la sonnerie sera détectée par des avertisseurs lumineux et les visiteurs identifiés par un mouchard (microviseur) dans la porte palière.

LA TÉLÉVISION

Pour les malentendants, un système de transmission du son par induction magnétique ou infrarouges peut suffire à améliorer l'écoute.

Pour les sourds, le sous-titrage est la seule solution.

Actuellement, en région parisienne, la meilleure solution est un décodeur TNT (indépendant ou incorporé dans la télévision) avec fonction sous-titrage.

Il n'existe que très peu d'émissions diffusées en langue des signes.

LES DISPOSITIONS ARCHITECTURALES

Pour les personnes sourdes ou malentendantes, la communication passe par la vue. La lecture labiale, la langue des signes et la langue française parlée complétée exigent un contact visuel.

C'est pourquoi de nombreuses personnes sourdes décroissent

leur logement. Le plus important est d'organiser une communication visuelle entre la cuisine, la salle à manger et le séjour (et parfois aussi sur l'entrée pour voir les avertisseurs lumineux de la sonnerie).

Chaque appartement est un cas particulier... Parfois il suffit de supprimer une porte ou de créer un grand passe-plats pour se voir. Il est conseillé de ne pas tout décroïsonner et de prévoir des cloisons mobiles, des stores, des paravents qui permettront de moduler l'espace en fonction des besoins et des moments.

L'ISOLATION ACOUSTIQUE

La plupart des malentendants sont très gênés par les bruits de fond (moins la personne a d'audition, meilleur doit être son environnement sonore). Il est souvent nécessaire d'améliorer l'isolement acoustique du logement. Les investissements les plus profitables sont le remplacement des fenêtres (avec double-vitrages isolant acoustique) et de la porte palière. Cela améliore en plus l'isolation thermique et la sécurité.



Télévision avec sous-titrage et traduction en langue des signes



Ci-contre (marque Geemarc):
1- téléphone « Mégaphone » avec boucle magnétique, conduction osseuse et flash incorporé.
2- flash (CL2) pour téléphone et une autre sonnerie



Détecteur autonome avertisseur de fumées (DAAF) à liaison radio

LA SÉCURITÉ

L'audition est l'organe de l'alerte. C'est elle qui prévient d'un accident, d'une tentative d'effraction... Les personnes sourdes sont davantage exposées aux risques d'accidents domestiques ou de cambriolages. Il est donc recommandé d'améliorer la protection du logement en renforçant la porte d'entrée, les volets et en installant des systèmes d'alerte avec avertisseurs lumineux.

Il existe de nombreux détecteurs que l'on peut relier à des avertisseurs lumineux pour détecter les fumées (cuisine, chaufferie...), les fuites de gaz, le monoxyde de carbone, le niveau d'eau (baignoire), la température d'un con-

gélateur, le passage d'une personne ou d'un animal...

AIDES FINANCIÈRES

Certains travaux d'aménagement sont déductibles des impôts.

Des aides financières sont possibles, mais elles sont variables selon la situation de chaque personne, ses revenus, sa région...

Il est conseillé de s'adresser :

- à l'agence PACT-ARIM du département de résidence ou à la Direction départementale de l'Équipement (DDE);
- à la Maison départementale pour l'autonomie des personnes handicapées (MDAPH) dans le cadre d'une demande de compensation du handicap.



POUR EN SAVOIR PLUS

Bibliographie

Brochures Habitat, ERP, Suppléances sonores, collection « Accessibilité du cadre de vie pour les personnes sourdes ou malentendantes » -

Marc Renard - Éditions du Fox

Où trouver ces aides techniques ?

Certains audioprothésistes les fournissent, mais pas tous...

De plus en plus, ces aides se trouvent sur les sites spécialisés via Internet, par exemple, liste non limitative :

- www.visucom.fr (diffuseur, VPC)
- www.sourdcom.fr (diffuseur, VPC)
- www.centre-audition.com (diffuseur, VPC)
- www.deaf.fr (diffuseur, VPC)
- www.safelincs.fr (diffuseur, VPC, sécurité)
- www.bellman.com (fabricant)
- www.humantechnik.com (fabricant)



Exemple d'installation d'avertisseurs lumineux - Dessin extrait de « Sourd ? Malentendant ? Adaptez votre logement » (Ministère du Logement, CNRH, Amplitude). Dessin : Yves Lapalu